

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Suivi(s) de la dernière séance du Conseil

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

4. Parole au maire et correspondance

4.1 Parole au maire

4.2 Correspondance

4.3 Nomination du poste de maire suppléant

5. Période de questions des citoyens

6. Greffe et affaires juridiques

6.1 Mandat du directeur général agréé et greffier-trésorier pour l'entente intermunicipale de la collecte des matières résiduelles et de recyclage avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

6.2 Entériner le mandat du directeur général agréé et greffier-trésorier pour le dossier de collecte de matières résiduelles et du recyclage avec l'Association des propriétaires du chemin du Lac-en-Coeur.

6.3 Calendrier 2026 des dates et heures des séances publiques.

6.4 Modification de l'heure et de l'endroit de séance ordinaire de décembre 2025

6.5 Programmation TECQ

7. Ressources humaines

7.1 Liste sélective des comités et des membres du conseil 2026.

8. Finances – trésorerie

8.1 Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs.

8.2 États des comptes

8.3 Rapport financier détaillé du 17 au 31 octobre 2025.

8.4 Autorisations - signataires des comptes bancaires de la Banque Nationale du Canada

9. Sécurité civile et sécurité incendie

9.1 Le rapport mensuel du directeur du service d'incendie est déposé au conseil.

10. Travaux publics - voirie

10.1 Le rapport mensuel du contremaître des travaux publics/voirie est déposé au conseil.

11. Urbanisme, aménagement et environnement

11.1 Le rapport mensuel de l'inspectrice du service de l'urbanisme et de l'environnement est déposé au conseil.

12. Communication, loisirs et culture

12.1 Le rapport mensuel du greffier adjoint, chargé de projets et directeur des communications est déposé au conseil.

13. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

14. Affaires diverses

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

15. Période de questions des citoyens

16. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

17. Levée de la séance.

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le 20 novembre **à 19 h 30** à la salle du conseil sise au 565, Ave de Buckingham, à Gatineau, et à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau, Lorraine Rochon, ainsi que les conseillers Sam Burke, Jean-Marie Duchamp, Émile Givogue et Orville Miller.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 6 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. 2025-11-152 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3. Suivi(s) de la dernière séance du Conseil

- Il n'y a pas de sujet à cette section.

4. Parole au maire et correspondance

4.1 Parole au maire

- Mot de bienvenue et souhait de bienvenue aux citoyens.

4.2 Correspondance

- Lettre de la Commission de toponymie qui a retiré le nom Lac de la Squaw

4.3 2025-11-153 - Nomination du maire suppléant 2026

CONSIDÉRANT QU'IL est de bonne pratique de nommée un maire suppléant en cas d'absence du maire ;

Il est proposé par Orville Miller

RÉSOLU

La nomination de la conseillère numéro 2, madame Marie-France Gareau, comme mairesse suppléante pour l'année 2026.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5. Période de questions aux citoyens

Il y a eu question concernant :

-L'explication d'officialisation du nom du lac Anishinàbekwe

6. Greffe et affaires juridiques

6.1 2025-11-154 Mandat du directeur général agréé et greffier-trésorier pour l'entente intermunicipale de la collecte des matières résiduelles et de recyclage avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'entente intermunicipale de la collecte des matières résiduelles et du recyclage avec Notre-Dame-de-la-Salette est arrivé à sa date d'échéance ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire continuer ladite entente pour une période d'un (1) an ;

Il est proposé par Jean Marie Duchamp

RÉSOLU

AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier, Monsieur Mario Briggs, à terminer les négociations avec la municipalité et à soumettre un projet d'entente intermunicipale lors de la prochaine réunion.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 2025-11-155 -Entériner le mandat du directeur général agréé et greffier trésorier pour le dossier de la collecte des matières résiduelles et de recyclage avec l'Association des propriétaires du chemin du Lac-en-Cœur.

Note : Le maire, monsieur André Harvey, déclare être en conflit d'intérêts et sort de la séance à 19h49.

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil reconnaît que le directeur général agréé et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil son diagnostic organisationnel dans un mandat antérieur ;

CONSIDÉRANT QUE parmi les sujets dudit diagnostic, le dossier de la collecte des matières résiduelles et de recyclage avec l'association des propriétaires du chemin du Lac-en-Cœur faisait partie intégrante ;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil reconnaît que le conseil précédent a donné lors de la séance du conseil du 28 août 2025 le mandat au directeur général agréé et greffier trésorier de régler la situation de telle sorte que les résidents du chemin du Lac-en-Cœur aient accès le plus rapidement possible au service de collecte des matières résiduelles, mais qu'une résolution en ce sens n'a pas été prise ;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil reconnaît que le directeur général agréé et greffier-trésorier a solutionné le dossier avant la tenue des dernières élections municipales et que des dépenses ont été encourues sous le montant de la délégation de pouvoir du directeur général et greffier-trésorier ;

Il est proposé par Sam Burke

RÉSOLU

D'ACCEPTER la solution mise en place par le directeur général agréé et greffier-trésorier, pour donner accès au service de collecte des matières résiduelles et de recyclage aux résidents du chemin du Lac-en-Cœur.

D'ACCEPTER les frais encourus pour la mise en place des solutions, et ce, pour un montant inférieur à la délégation de pouvoir du directeur général agréé et greffier trésorier.

D'ACCEPTER la reddition de compte du directeur général agréé et greffier trésorier, qui sera déposée dans les plus brefs délais, pour la mise en place des solutions pour les résidents du chemin du Lac-en-Cœur

Note : Madame Marie-France Gareau, Mairesse suppléante, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Note : Le maire retour à la séance à 19h51.

6.3. 2025-11-156 Calendrier 2026 des dates et heures des séances publiques

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal croit qu'une saine gestion des affaires municipales doit se faire tous les mois de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut se rassembler le 3^e mardi de chaque mois ;

CONSIDÉRANT QUE les endroits où siégeront les séances seront divulgués à une date ultérieure ;

Il est proposé par Marie-France Gareau

RÉSOLU

D'ACCEPTER que le calendrier ci-bas soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 18 h 30 :

- 20 janvier	- 17 février	- 17 mars	- 21 avril
- 19 mai	- 16 juin	- 21 juillet	- 18 août
- 15 septembre	- 20 octobre	- 17 novembre	- 15 décembre

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs, à établir l'horaire des séances du conseil comme indiqué dans la présente résolution.

D'AUTORISER l'envoi postal d'un calendrier annuel incluant les dates des séances.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.4 2025-11-157 Modification de l'heure et de l'endroit de séance ordinaire de décembre 2025

CONSIDÉRANT la résolution 2025-10-135 : « Modification des dates des séances ordinaires 2025 » ;

CONSIDÉRANT QUE ladite résolution fut adoptée par le précédent conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau conseil souhaite modifier l'heure et l'endroit de la séance du mois de décembre

CONSIDÉRANT que le conseil désire que la séance débute à 18 h 30 et que l'endroit désigné par le conseil est la chapelle de Derry situé au 941 chemin de la Mine ;

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'APPROUVER le changement d'heure et du lieu de la séance du 11 décembre 2025.

D'AFFICHER sur le site internet et la page Facebook lesdites modifications.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

6.5 2025-11-158 Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Il est proposé par Jean-Marie Duchamp

RÉSOLU

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2024-2028.

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux, ci-joints, et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement ;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7. Ressources humaines

7.1 2025-11-159 - Liste constituant les comités et les membres du conseil 2026

CONSIDÉRANT que le Conseil a révisé la liste des présents comités ;

CONSIDÉRANT que divers comités n'avaient plus de pertinences selon les objectifs ayant été réalisés et qu'il y avait lieu d'abolir lesdits comités ;

Il est proposé par Jean-Marie Duchamp

RÉSOLU

DE CONSTITUER les comités et attirer les membres du conseil suivant :

1. Comité Consultatif en Urbanisme et en Environnement (CCU)

- Maire, monsieur André Harvey
- Conseillère numéro 2, madame Marie-France Gareau
- Conseillère numéro 4, madame Lorraine Rochon

2. Comité consultatif sur les services municipaux :

- Maire, monsieur André Harvey
- Conseiller numéro 3, monsieur Jean-Marie Duchamp
- Conseiller numéro 6, monsieur Orville Miller

3. Comité consultatif sur la transparence municipale :

- Conseillère numéro 2, madame Marie-France Gareau
- Conseiller numéro 5, monsieur Émile Givogue

4. Comité sécurité et travaux publics :

- Conseiller numéro 1, monsieur Sam Burke
- Conseiller numéro 3, monsieur Jean-Marie Duchamp

5. Comité consultatif sur les finances municipales :

- Conseiller numéro 5, monsieur Émile Givogue
- Conseillère numéro 2, madame Marie-France Gareau

6. Comité culture et loisir :

- Conseillère numéro 4, madame Lorraine Rochon

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8. Finances – trésorerie

8.1 2025-11-160 - Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'autoriser les paiements pour la période du 17 septembre au 31 octobre 2025 ;

00339-154	Mario B. Briggs - Honoriaires professionnels	4 334,85\$
00340-8234	Clayton Berndt Exc. - Réparation des chemins	5 185,74\$
00341-DD	Infotech - Élection	212,71\$
00342-155	Bell Canada - Internet bibliothèque	109,17\$
00343-156	Receveur Gén. Canada - Remises employeur	5 880,76\$
00344-157	Ministre Revenu Québec - Remises employeur	15 039,58\$
00345-DD	Mun. De Ripon - Intervention d'urgence	1 251,90\$
00346-DD	Anne Pilon - Fournitures de bureau	129,72\$
00347-DD	Camionnage M. Mageau - Réparation chemins	3 518,23\$
00348-DD	Waste Management - Service du 1 au 15 sept.	1 294,70\$
00349-DD	Claude Philippe - Loyer octobre	2 160,00\$
00350-DD	G.P.S. Laveur de Vitres - Lavage de vitres	120,00\$
00351-DD	Adtex Enr. - Mise à jour du site septembre	51,74\$
00352-DD	DHC Avocats - Services juridiques	3 384,33\$
00353-8235	Carle Ford - Réparation camion	960,33\$
00354-DD	GML Produits - Ponceaux	7 639,49\$
00356-DD	Sanivac - Vidanges de fosses septiques	40 655,16\$
00357-158	Mastercard Solutions - Cotisation ADMQ	682,85\$
00358-DD	2945380 Canada Inc. - Collectes encombrants	5 810,84\$
00359-159	Enbridge Gaz Québec - 19 août - 18 septembre	38,01\$
00360-DD	Éric Bordeleau - Allocation cellulaire	50,00\$
00361-DD	Carol-Anne Trottier - KM, dépenses diverses	279,63\$
00363-DD	Placements McKenzie - Cotisations : août	997,90\$
00365-DD	Mario B. Briggs - Honoriaires professionnels	4 605,92\$
00366-DD	Marcel Beaubien - KM	62,04\$
00367-199	Min. des Finances - Deuxième versement S.Q.	77 008,00\$
00368-DD	Exc. J.B.G. Lajeunesse - Dépôt garantie (1/2)	14 545,06\$
00369-DD	Fournitures Denis - Fournitures de bureau	513,79\$
00370-200	Dépanneur Mauzeroll - Timbres	93,23\$
00371-DD	FQM Assurance - Modification de police	703,05\$
00372-201	Vidéotron - Service du 1 au 30 novembre	385,05\$
00373-DD	Canton Lochaber - Ordure, recyclage. Écocentre	5 591,55\$
00374-DD	Mun. N.D. Salette - Ordure, recyclage	3 750,00\$
00375-202	Mastercard Solutions - Achats divers	6 301,43\$
00376-DD	6722717 Canada Inc. Réparation et gravier	5 390,60\$
00377-DD	9260-8074 Québec Inc. - Dépôt garantie (100%)	48 293,70\$
00378-DD	D. Sirois-Beaulieu - Honoriaires professionnels	2 989,35\$
00379-DD	Claudia Fortin - Services professionnels	1 351,65\$

00380-DD	Carol-Anne Trottier - Achats divers	268,42\$
00381-208	Mario B. Briggs - Honoraires professionnels	4 652,26\$
00382-DD	French Exc. - Réparation des chemins	12 832,83\$
00383-DD	BMR Émile Charette - Clous	13,75\$
00384-DD	Formules Municipales - Papeterie élection	845,70\$
00385-DD	Mun. Reg. Comté Papineau - MAJ graphique	78,75\$
00386-1000	Bell Canada - Internet bibliothèque	148,88\$
00387-1001	Receveur Gén. Canada - Remises employeur	4 612,49\$
00388-1002	Ministre Revenu Québec - Remises employeur	12 970,13\$
00389-DD	Laurentide Re/Sources Inc. - Collecte spéciale	624,13\$
00390-DD	Imprimerie Papineauville - Copies	289,50\$
00391-DD	Anne Pilon - KM et fournitures de bureau	97,36\$
00392-DD	Waste Management - Service du 1 au 15 oct.	969,82\$
00393-DD	Claude Philippe - Loyer novembre	2 160,00\$
00394-8239	Direction Gestion MERN - Avis de mutation	30,00\$
00395-DD	DHC Avocats - Services juridiques	8 085,94\$
00396-DD	Microrama Informatique - Serveur et autres	11 081,58\$
00397-DD	Securitas Technology - bureau 26 oct - 25 jan	114,07\$
00398-DD	Energies Sonic Inc. - URÉE AIR 1	5 858,64\$
00399-DD	Whisco Inc. - Asphalte froide	847,14\$
00400-DD	Sanivac - Vidange de fosses septiques	29 709,54\$
00401-1003	Mastercard Solutions - Achats divers	6 750,86\$
00402-DD	6722717 Canada - Stationnement municipal	2 025,92\$
00403-1005	Enbridge Gaz Québec - 18 sept. - 17 oct	54,69\$
00404-DD	Éric Bordeleau - Allocation cellulaire	50,00\$
00405-DD	Carol-Anne Trottier - Achats divers	385,39\$
00406-DD	Numérique.ca - Site web	3 966,65\$
<u>00407-DD</u>	<u>Placements McKenzie - Cotisations : octobre</u>	<u>12 093,93\$</u>
Total		392 990,43\$

Il est proposé par Emile Givogue

RÉSOLU

D'ADOPTER les prélèvements automatiques, les dépôts directs et les chèques émis entre le 17 septembre 2025 et le 31 octobre 2025 totalisant une somme de 392 990,43\$;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier à effectuer les paiements.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Mario Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Contre : Monsieur Jean Marie Duchamp
Pour : Sam Burke, Marie-France Gareau, Lorraire Rochon, Emile Givogue, Orville Miller

Adoptée à majorité.

8.2 État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élus pour analyse.

8.3 Dépôt du rapport financier détaillé du 1^{er} au 31 octobre 2025

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal du Québec, le directeur général agréé et greffier-trésorier remet aux élus un état de la situation financière sommaire au 31 octobre 2025.

8.4 2025-11-161 - Autorisations - Signataires des comptes bancaires de la Banque Nationale du Canada (BNC)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les représentants pour le compte de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, numéro 82507, à la Banque Nationale du Canada (BNC) à la suite de l'élection du 2 novembre 2025 ;

Il est proposé par Lorraine Rochon

D'AUTORISER Monsieur André Harvey, Maire, Madame Marie-France Gareau, mairesse suppléante, Monsieur Mario Briggs, Directeur général agréé et greffier-trésorier, et Madame Anne Pilon, Directrice générale adjointe et trésorière adjointe, soit les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Banque Nationale du Canada (BNC) ;

Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable ;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative ;
- Demander l'ouverture par la BNC de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité ;
- Signer tout document en toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Le directeur général agréé et greffier-trésorier, Mario Briggs et la directrice générale adjointe, Anne Pilon, exerceront les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tous effets négociables ;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- Sous la signature de deux d'entre eux.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci, tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation.

Les pouvoirs mentionnés dans cette résolution sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir. Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la BNC.

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry désigne les personnes suivantes comme signataires autorisés pour ledit compte :

Monsieur André Harvey, Maire, Madame Marie-France Gareau, Mairesse suppléante, Monsieur Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, et Madame Anne Pilon, directrice générale adjointe.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

9. Sécurité civile et sécurité incendie

9.1 Le rapport mensuel du directeur du service des incendies est soumis aux membres du conseil.

10. Travaux publics-Voirie

10.1 Rapport mensuel du contremaître des travaux publics/voirie est soumis aux membres du conseil.

11. Urbanisme, aménagement et environnement

11.1 Rapport mensuel de l'inspectrice du service de l'urbanisme et de l'environnement est soumis aux membres du conseil.

12. Greffe, communication et chargé de projet

12.1 Rapport mensuel du greffier adjoint, chargé de projet et directeur de communication est soumis aux membres du conseil.

13. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section.

14. Affaires diverses

- Il n'y a pas de sujet à cette section.

15. Période de questions des citoyens

- Il y a eu des questions concernant :

- L'affichage des invitations aux citoyens pour les comités
- L'affichage bilingue sur la page Facebook
- L'information sur la coupe de bois

16. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

- Programme de transport accessible en commun -TAC
- Il y a deux mâts de drapeau, cependant, il en manque un.
- Le camion de la municipalité devra se faire identifier.
- Recevoir des fonds par les entreprises forestières afin de réparer le chemin et les dommages causés par leurs camions lourds.
- Les conditions de la rue Inlet, projet d'Hydro-Québec.
- Date d'activation du nouveau site internet.

- Information d'information détaillée de l'ancien site internet
- Concert de Noël à l'église (Our lady of light).

17. 2025-11-162 - Levée de la séance

Il est proposé par Marie-France Gareau

QUE la séance soit levée à 20 h 56

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce _____

André Harvey
Maire

Mario Briggs
Directeur général agréé
et greffier-trésorier